



Le 30 novembre prochain, le Conseil départemental de l'Allier lancera le deuxième opus de sa mise en lumières des monuments emblématiques des Bourbons.

À Moulins, « La Mal-Coiffée » jouera les prolongations d'une saison estivale étincelante. À Montluçon, le château des Ducs brillera de mille feux. À Cusset, l'Hôtel de la Borderie et ses environs s'illumineront. De merveilleuses créations à voir jusqu'à la mi-janvier 2020. Explications

a saga « sur le chemin des Bourbons » continue ! A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil départemental de l'Allier lance le deuxième opus de sa mise en lumières des monuments emblématiques de la dynastie des Bourbons. En effet, le Département proposera avec ce festival, un triptyque complet par la technique du vidéo-mapping. Il débutera par Moulins, à « La Mal-Coiffée », à partir du 30 novembre.

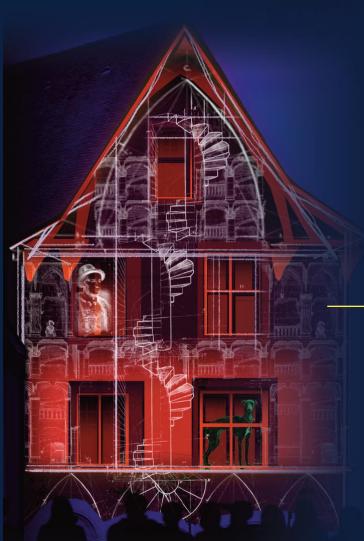




11 DÉCEMBRE -19 HEURES LE VIDÉO-MAPPING ILLUMINERA LE VIEUX CHÂTEAU DE MONTLUÇON

Plusieurs tableaux retraceront le passé de la famille princière dans la cité des bords du Cher. Chemin faisant, un riche parcours s'ouvrira sous les yeux des spectateurs. Ils seront invités à plonger au cœur de l'histoire de la ville, croisant ici et là des légendes ainsi que des personnalités bien réelles ayant à jamais laissé leur empreinte dans la mémoire collective montluçonnaise.





14 DÉCEMBRE - 19 HEURES L'HÔTEL DE LA BORDERIE VA FLAMBOYER À CUSSET

Un tout nouveau show luminieux placera sous le feu des projecteurs les façades de la Taverne Louis XI de l'Hôtel de la Borderie et ses alentours. Résolument moderne, il plongera les spectateurs dans le prestigieux et surprenant passé historique de la ville, sans omettre d'évoquer une période plus contemporaine.

Hôtel de la Borderie

Les Allumeurs de Rêves - Gilbert Coudène

Ces spectacles urbains, grandioses et gratuits découlent des premières consultations de la commission du Conseil départemental « Valorisation des patrimoines bourbonnais » qui a voulu redonner vie à des éléments incontournables de l'identité de l'Allier.

Le Département offre ainsi une approche festive de ces espaces publics.

APPLICATION « Lumières sur le Bourbonnais » est téléchargeable depuis un smartphone pour profiter pleinement de cette expérience sonore et d'être en totale immersion à l'aide d'écouteurs.



PRATIQUE Projection tous les jours de 19h à 21h jusqu'à la mi-janvier 2020. Chaque séquence dure une vingtaine de minutes.

Spectacle adapté à tous les publics, entièrement gratuit.

Plus d'infos sur www.lumieres-bourbonnais.com

Cyrille DARRIGADE
Attaché de presse
Cabinet CD&Associés
cyrille.darrigade@gmail.com
06.20.17.40.41